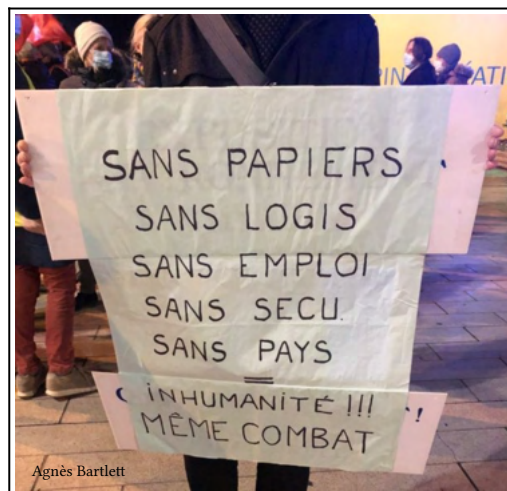


QUAI SALAM



Printemps 2021

*Soutenons ,
Aidons ,
Luttons ,
Agissons
Pour les
Migrants !
Et les pays
En difficulté*

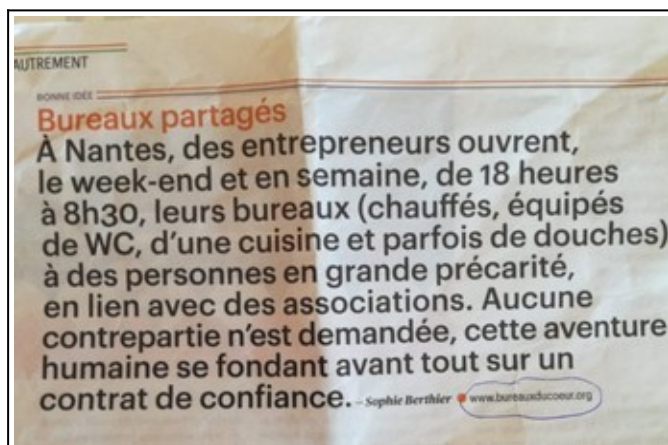


18 décembre, journée internationale des migrants

BEL EXEMPLE !

Trouvé dans « Télérama », n° 3716 du 31 mars 2021, p. 36.

Reportez-vous au site internet :
www.bureauxducoeur.org



LE MOT DU PRESIDENT.

"Qui n'avance pas recule
comme dit Monsieur Dupneu
un mec qui articule
et qui est chef du contentieux "
chantait Monsieur Brel !

Notre Président et son gouvernement
devraient revoir leurs gammes !

"Qui n'avance pas recule"
oui nos AMIS le subissent chaque jour en cette année 2021,
copiée - collée des années 2005/2010 !

Bon courage à tous !

Jean-Claude Lenoir.

LES PETITS DANS LA TOURMENTE.

« Les enfants de la guerre ne sont pas des enfants », chantait Aznavour en 1968.

Et pourtant...

Si du moins ils y survivent ...

Tout le monde se souvient du petit Aylan, dont le corps a été retrouvé le 2 septembre 2015 sur la plage de Bodrum en Turquie.

Nous sommes nombreux à nous souvenir de la petite Mawda (18 mois) hébergée avec ses parents à l'Espace Jeunes du Moulin de Grande-Synthe et tuée par la balle d'un policier belge. C'était le 17 mai 2018, dans une camionnette de passeurs engagés dans une course poursuite...



Mais certains drames se finissent bien :
Un bébé naufragé sauvé des eaux.

Sur nos camps :



Bien sûr on lit la tristesse dans leurs yeux :
La photo de cette petite fille n'a pas été floutée à la demande de ses parents.





Mais aussi quelle joie de vivre ! »



Les mamans font ce qu'elles peuvent :



« Des rires d'enfants sortaient d'une tente, nous avons passé notre tête pour dire bonjour et donner un flacon de savon. C'était une maman et ses trois enfants, elle essayait tant bien que mal de leur faire oublier la réalité en les faisant jouer et rire. » Amélie 17 mai

Les bénévoles aussi :



Et à l'arrivée en Angleterre, les sentiments peuvent être tout aussi variés :



Stress de la première journée d'école.



Retrouvailles (ce papa fait connaissance de son bébé né en Angleterre avant qu'il ne puisse le rejoindre).



Et de l'autre côté des tables : une petite bénévoles !

Brel aussi les a chantés, en 1967 :

*Fils de César ou fils de rien
Tous les enfants sont comme le tien
Le même sourire les mêmes larmes
Les mêmes alarmes les mêmes soupirs*

Claire Millot

POINT DE SITUATION.

TOUJOURS DES DECES ET DES ACCIDENTS.

Encore des morts dans des tentatives de passage
Le 22 janvier, vers 22 h, un automobiliste a percuté deux migrants Afghans. L'un d'entre eux est décédé sur place. C'était tout près de l'autoroute A 26, donc de la route de Calais.

Le 16 février nous apprenons le décès d'un monsieur kurde iranien, quelques jours avant, près de Valenciennes au cours d'un trajet en camion.

Un Soudanais a disparu en mer, suite à un naufrage aux alentours de Calais, mercredi 3 mars.

D'autres drames nous reviennent en boomerang : la disparition de deux bébés.

Aleksandra est morte à l'âge de trois jours, le 5 septembre dernier. Ses parents avaient été interpellés au moment où ils s'apprêtaient à monter sur un petit bateau pour l'Angleterre. La maman a perdu les eaux sans que les forces de l'ordre, présentes, n'écourent ses appels à l'aide. D'abord, tout à leur chagrin, ils n'ont pas voulu qu'on en parle. Le 19 février ils ont finalement choisi de porter plainte.

Le 27 octobre un canot chavire. Quatre morts et un bébé de quinze mois disparu. Son corps est retrouvé en Norvège en janvier mais il a fallu attendre juin pour qu'il soit identifié avec certitude (étude des vêtements confirmée par un test ADN).

Selon les autorités britanniques (à la date du 25 mars), environ 917 migrants avaient traversé par la mer depuis début 2021. Bien sûr, depuis, le nombre a augmenté...

La « Voix du Nord » du mercredi 2 juin titre : « Plus de 500 migrants ont traversé la Manche depuis ce week end ».

Le 10 avril vers 16 h, une bénévole de Salam voit devant la gare de Calais quarante personnes trempées, avec encore sur le dos un gilet de sauvetage. « Nord Littoral » signale le lendemain matin qu'une centaine de personnes en détresse ont été repêchées.

Le 19 avril, d'autres membres de notre équipe rencontrent sur la plage une vingtaine de migrants décidés à traverser à la nage. Et rien à faire pour les raisonner... Nous espérons qu'ils ont finalement renoncé...

« Nous arrivons à minima à empêcher la moitié des traversées, si ce n'est plus... » déclare la préfète déléguée pour la défense et la sécurité (« Voix du nord du 23 juin).

Effectivement nous apprenons régulièrement que certains ont réussi le passage. L'autre moitié donc...



Michèle Dutoit



Michèle Dutoit

Le promeneur tombe parfois sur des traces de leur passage (tente, vêtements, duvets et même plus rarement canot gonflable.)

Le 17 mars, un jeune Egyptien a eu le pied sectionné sous un train. Il se montre très inquiet de son avenir (on le serait à moins) : quel statut peut-il espérer, entre la France et l'Angleterre, au moment où justement le Royaume-Uni durcit sa politique d'asile....

Le 24 mars, en effet, la ministre britannique de l'Intérieur a présenté à la Chambre des communes une réforme du système d'asile qui prévoit de ne plus accorder les mêmes droits aux personnes arrivées dans le pays de manière irrégulière.

Mais comment s'étonner de leur soif de départ quand on voit qu'ailleurs en Europe ils sont refusés :

Le 28 mai, on a vu revenir à Calais un grand gaillard qu'on avait cru tiré d'affaire après quatre ans en Allemagne. Mais non, débouté là-bas, le revoilà à Calais, il passe en Angleterre, est renvoyé en Allemagne et le revoilà chez nous, le 23 mai, pour tenter un nouveau passage vers le Royaume Uni.

Le même jour, on voit arriver une famille érythréenne, déboutée après six ans en Allemagne, où les enfants sont nés...

Et le 23 mai n'est qu'un exemple...

UN HIVER RUDE.

Depuis quelques jours il fait très chaud. Mais l'hiver a été rude.

Les locaux du Plan Grand Froid à Calais (mise à l'abri pour la nuit) ont été ouverts 26 nuits au premier trimestre 2021 à Calais.

Peu de nos amis ont choisi d'en profiter. Ce n'est en effet pas vraiment adapté à leurs besoins : ils sont mis dehors à 9 h du matin et ils savent qu'il faudra passer la journée dehors, avec l'inquiétude en revenant sur le lieu de vie (ou plutôt de survie), éloigné, de ne plus retrouver leur tente et les affaires laissées dedans...

Dans la période la plus froide, des départs en CAES ont été assurés tous les matins par l'AUDASSE.

Le Plan Grand Froid fonctionne encore toutes les nuits pour les mineurs

A Grande-Synthe, pas de Plan Grand Froid l'hiver.

Nos deux sous préfets successifs tiennent le même discours : il y a des bus qui offrent des « mises à l'abri » tous les jours ouvrables. Si nos amis ne les prennent pas et qu'ils restent dehors dans la boue, c'est qu'ils le veulent bien.

Il a neigé quelques jours.

Les tempêtes n'ont pas épargné les campements : des tentes se sont envolées.



Claire Millot



Michèle Dutoit

Le pire a sans doute été la pluie : un sol argileux qui n'absorbe pas l'eau se transforme vite en une gigantesque mare bourbeuse, où l'on s'enfonce jusqu'à la cheville.



Grande-Synthe



Calais

Il y avait le 4 février à Grande-Synthe un camion anglais qui essayait avec une pompe de retirer la piscine municipale qu'était devenu le camp... Vu l'ampleur des dégâts ce fut un échec... Deux jours après ils étaient encore là et, sympathiques Shadocks, ils pompaient...

Les conditions étaient tellement dures que, le 14 janvier, une maman nous a dit : « Prenez mes enfants ! ». C'est une expérience qu'on ne peut pas oublier.

DES CONDITIONS DE SURVIE INDECENTES.

A Grande-Synthe :

Le 16 avril, nous découvrons qu'ils sont en train d'être déménagés de l'autre côté de la D 601, sans concertation ni avec les intéressés ni avec les associations. La mairie les installe au-delà de la Ferme des Jésuites, avec des tracteurs et des bennes pour transporter leur matériel.

C'est la suite de la politique d'invisibilisation constatée depuis la fin du mois de mars.

Au premier mai nous avons noté une amélioration des conditions de survie sur les campements : trois nouveaux points d'eau, trois bornes pour charger les portables sont installés, et trois bennes à ordures sur la grande prairie des Kurdes.

On nous promet un nouveau lieu de distribution spacieux, près des tentes et facilement accessible depuis la route. On attend...

Ce n'est cependant pas encore un « 4 étoiles » :

Pas l'ombre d'une cabine de toilettes.

impossibilité de prendre une douche sinon (pour les hommes) dans un gymnase de Dunkerque avec encadrement associatif, trois demi-journées par semaine.

Et pour les familles dans des locaux municipaux avec le Womens Center.

Le chemin d'accès aux campements est détrempé après une nuit de pluie.



1^{er} mai



6 mai

Et c'est bien pire cinq jours après...

Et le site, à proximité de l'usine « L'Air Liquide » est toujours classé Seveso...

Le lieu de distribution, un petit parking sur lequel ont été répandus des cailloux, est exigü (donc insuffisant s'il y a plusieurs groupes qui interviennent en même temps) ; il est à ce point petit que la mairie a choisi de ne pas mettre une benne à ordures ; il y a seulement des poubelles. C'est un cul de sac donc compliqué en cas de nécessité d'évacuation rapide.

A Calais, le Conseil d'Etat a imposé en 2017 des points d'eau, des toilettes et des douches.

Mais ceux qui sont à l'ouest de Calais, dans la zone commerciale « la Française », doivent traverser la ville (3,5 km à vol d'oiseau - aller simple - mais nos amis n'ont pas d'ailes...) pour accéder à la distribution d'eau accordée par l'Etat. Et ils sont plusieurs centaines... Salam distribue tous les matins 80 bouteilles d'un litre et demi (remplies au robinet) et des verres d'eau depuis des jerrycans de cinq litres. C'est loin d'être suffisant. CFC installe des « tonnes » d'eau en plastique mais elles sont régulièrement enlevées par la police.

Tout cela a un coût non négligeable pour les associations qui ne sont pas riches.

LES EVACUATIONS.

Elles continuent à Calais un jour sur deux.

Les évacuations sont plus ou moins dures : au Stadium et au BMX, le plus souvent, il suffit que les gars aient enlevé leur tente pour que le convoi reparte sans rien prendre. Ce n'est qu'une brimade supplémentaire, et cela les empêche de stocker plus d'affaires que ce qu'ils peuvent emporter dans leurs bras et sur leur dos. Mais le 6 mai, le convoi de forces de l'ordre est arrivé derrière Leroy Merlin dès 6 h du matin, pour les surprendre avant le réveil, avec trois bus dans lesquels cinquante personnes ont été contraintes de monter.

Les évacuations ont habituellement lieu le matin toutes les 48 heures mais il s'y est ajouté un démantèlement l'après-midi quatre fois dans le mois de mai, plus le 2 et le 15 juin. Et celle du 9 juin démarre à 11 h 30.

Comme ce sont des expulsions « surprises », que certains sont partis manger ou se doucher, les habitants n'ont pas le temps de ramasser leurs affaires. Donc, des sacs avec portables et documents et des tentes pleines de couvertures et sacs de couchage sont saisis.

Le 6 avril, la première des ces expulsions de l'après-midi a été évidemment particulièrement surprenante donc meurtrière pour nos amis : 126 tentes et 170 bâches saisies alors que la veille c'était douze tentes et sept bâches.



De plus Il n'y a l'après-midi aucun dispositif de mise à l'abri proposé. Et toutes les affaires (notamment les tentes) sont irrécupérables le soir puisqu'on ne peut plus prendre de RDV à la Ressourcerie après 15h30. Nos bénévoles ont reçu, le soir du 6, 17 appels de personnes désespérées qui allaient dormir dehors sans rien sur elles (ni tente, ni bâche, ni couverture). Et ce soir-là, il avait neigé à Calais.

Le démantèlement de l'après-midi du 21 avril est le seul qui n'a été ni suivi le lendemain, ni précédé la veille par un autre.

Les trois autres (le 6, le 15 et le 28) n'étaient pas "nécessaires" selon la logique des autorités : on nous dit depuis des mois qu'il faut un démantèlement un jour sur deux justement pour qu'il n'y ait pas plus de 48 heures après la "constatation du délit d'installation sur le terrain d'autrui". Démanteler le lendemain aurait suffi.

Les évacuations les plus dures sont celles où les forces de l'ordre (en nombre impressionnant alors) sont accompagnées de bus dans lesquels nos amis sont contraints de monter...

Le 19 janvier, l'évacuation de ceux qui dorment sous les ponts du Centre Ville a mobilisé une quinzaine de fourgons (CRS, gendarmes et Police Nationale) et cinq bus dans lesquels 115 personnes ont été obligées de monter.

Le lendemain des arceaux à vélos sont installés par la ville pour empêcher la réinstallation de tentes, vite remplacés par des poteaux en béton. L'accès à l'autre pont est barré par une grille.



Le 4 juin ce sont les hangars derrière la PASS qui sont évacués. Nous avons compté 28 fourgons de forces de l'ordre et 15 bus. Il y en avait sans doute davantage.

Environ 600 personnes sont emmenées sans avoir le choix.

Le préfet s'est déplacé.

L'opération de démolition commence immédiatement.

Depuis nous voyons des gens qui dorment dehors sur les ronds-points sans même une couverture...



A Grande-Synthe, le déménagement du camp le 16 avril s'est d'abord accompagné d'un ralentissement des expulsions : rien entre le 12 avril et le 6 mai. Et puis le rythme s'est accéléré : 6 mai, 18 mai, 24 mai, 3 juin, 9 juin (118 tentes et 132 bâches confisquées), 11 juin, 15 juin...



Si les exilés ne sont pas forcés de monter dans les bus, leur matériel est systématiquement ramassé, à commencer par les tentes.



C'est une façon plus subtile de les contraindre à quitter les lieux.

M. Tourmente, le nouveau sous-préfet, nous l'a assuré : les lieux de « mise à l'abri » ne seront jamais à moins de 30 km de la côte. Cela veut dire que, le temps de leur éloignement, ils perdent toute chance de passer en Angleterre et qu'ils reviennent le plus vite possible.

Les retours de ces "mises à l'abri" forcées.

Nous savons que les gens ne restent pas où on les emmène. Ils reviennent, ils racontent... Un exilé que nous connaissons depuis longtemps a finalement choisi de déposer une demande d'asile en France. Il est en attente au centre de Croisilles. Il passe à Calais, le 20 janvier, saluer tout le monde, ses amis comme les bénévoles... Il confirme : il y a toujours des places libres ! Il voit arriver des gens, beaucoup, mais ils sont de passage, ne restent pas...

En effet, les empreintes Dublin sont là, nombreux sont les déboutés du droit d'asile en France et dans d'autres pays d'Europe, les passages sont payés (du moins en partie) : la seule solution semble l'Angleterre, même si les autorités d'Etat font semblant de croire mettre les gens à l'abri de façon définitive.

Les périmètres de sécurité :

Les évacuations se passent à l'intérieur d'un périmètre de sécurité que ni les associations ni les journalistes ne peuvent franchir.



Les périmètres de sécurité sont installés à chaque démantèlement pour « protéger » les usagers (de quoi ?) pendant l'opération de police. Des chasseurs traversent le cordon des forces de l'ordre sans être inquiétés, le 17 janvier, malgré le panneau qui indique clairement « chasse interdite » !



Le 8 mai deux joggeurs traversent tranquillement les lignes derrière Leroy Merlin. Même chose le 16 mai pour un autre joggeur. Le 18 au Fort Nieulay, c'est une dame avec deux chiens qui a pu passer à l'intérieur du périmètre de sécurité. Le 30, ce sont d'autres joggeurs. Le 17 juin deux cyclistes parce qu'ils habitent de l'autre côté... La « protection » ne vaut donc pas pour tous ? Le vélo rend-il invulnérable ? Les gendarmes empêchent les bénévoles du HRO de voir mais les mettent à l'abri du danger (lequel ?). Par contre le vulgaire citoyen est abandonné dans cette jungle (qui alors porte bien son nom...)

Les chasseurs, les joggeurs, la dame, ses deux chiens et les cyclistes ont-ils survécu ?



Il est amusant de constater aussi (mieux vaut en rire pour ne pas désespérer) que cet endroit (le Fort Nieulay) interdit « comme terrain privé » aux bénévoles du HRO est indiqué pourtant comme « ouvert au public » : c'est gravé dans le marbre ! Et si ce n'est pas du marbre, c'est du moins scellé dans le mur...

Où en est la distribution des repas par l'Etat à Grande-Synthe ?

Le 19 février, M. Le Sous-préfet a réuni les associations qui distribuent à manger.

Il annonçait une distribution des repas par l'Etat.

Bien sûr nous saluons cette décision : c'est ce que nous réclamons depuis des années.

Pourtant nous restons vigilants : à deux reprises dans le passé, nous avons vu l'Etat prendre en charge à 100% les distributions à Calais et dans les environs (camp de Sangatte en 1999 et Centre Jules Ferry en janvier 2015), et lorsque l'Etat s'est retiré de ces attributions (respectivement le 5 novembre 2002 et fin octobre 2016), cela s'est fait du jour au lendemain et il s'est écoulé un laps de temps qui a été compliqué pour tout le monde pour réorganiser les repas : nous ne voulons pas prendre le risque de perdre les bénévoles, les donateurs et même éventuellement les locaux.

Monsieur le sous-préfet, au cours de la rencontre du 12 avril, montrait plutôt une préférence pour une distribution de nourriture sèche. Nous lui avons fait remarquer qu'avec les évacuations (la dernière le matin même) au cours desquelles tout le matériel est ramassé, il faudrait qu'il fasse distribuer aussi, avec les cartons de provisions, des gamelles et des réchauds. On a vu que cette question de l'enlèvement et du remplacement du matériel de cuisine ne lui avait pas traversé l'esprit...

Le Secours Populaire avait été pressenti pour être responsable de cette distribution, en liaison avec nous, les associations historiques.

Après étude du terrain il ne s'engage pas dans ce projet : « *ce lieu semble et s'avère être "inapproprié" tant sur l'infrastructure en tant que telle, sur l'accessibilité, sur le voisinage des structures aux alentours et implantées (usine, exploitation agricole...).* »

Une autre association mandatée par l'Etat peut-elle accepter de distribuer dans ces conditions ?

LA PANDEMIE : Ce n'est décidément pas le problème de nos amis. La survie quotidienne occupe leurs pensées. C'est encore moins le problème des autorités.

C'est plus préoccupant pour les bénévoles qui, bien sûr, n'ont pas les mêmes soucis. Une personne atteinte par le COVID, c'est toute l'équipe, devenue cas contact, interdite de distribution la semaine suivante... C'est un miracle que nous ayons échappé depuis un an à ce type de difficultés !

L'INTERDICTION DE DISTRIBUER NOURRITURE ET BOISSON. Nous en sommes, au 1^{er} juin, au 11^e arrêté préfectoral interdisant les distributions de nourriture et de boissons (gratuites !) en Centre Ville par les associations non mandatées par l'Etat.

Heureusement nos amis ont l'espoir chevillé au corps.

Un monsieur nous a dit, le 6 mai :

- *It's for today, maybe tomorrow but not for life* » (*c'est pour aujourd'hui, peut-être demain, mais pas pour la vie*).

Un message plein d'espoir qui réchauffe le cœur : « Il avait un sourire accroché au visage sûrement plus grand que nous derrière notre masque. », a commenté Lisa, une de nos jeunes bénévoles.

Claire Millot

NOS BESOINS EN BENEVOLES.

Dunkerque :

Nous avons besoin de monde, les lundis, mardis, jeudis et samedis du début de la corvée d'épluchage (8 h) à la fin de la vaisselle (entre 14 et 16 h). Entre les deux, nous distribuons le repas.

Appelez Lisa (06 59 49 34 22) ou Michèle (06 74 27 43 39).

Calais :

Salam continue la distribution des petits déjeuners améliorés tous les matins avec du thé et du café.

Mais nous manquons cruellement de bénévoles, particulièrement de bénévoles avec permis de conduire :

Appelez Yolaine au 06.83.16.31.61.

APPEL AUX DONNS.

DES BESOINS EN ARGENT.

Sans subventions de l'Etat et avec une réduction très importante des subventions des collectivités territoriales et locales, nous avons toujours besoin d'argent pour faire durer le travail de l'association : Entretien des locaux et des camionnettes, carburant, achat des denrées alimentaires qui manquent...

Rendez-vous sur le site de l'association : www.associationsalam.org
rubrique : " Nous soutenir"

Passez par HELLOASSO :

<https://www.helloasso.com/associations/salam-nord-pas-de-calais/formulaires/2/widget>

ou envoyez tout simplement un chèque à :

Association Salam

BP 47

62100 CALAIS

Vous avez droit à 66% de réduction d'impôts sur ces dons, en liquide par un de nos bénévoles ou par chèque à l'ordre de SALAM.

Un grand merci à tous nos généreux donateurs !

DES TENTES ET DES BÂCHES !

De démantèlement en démantèlement, les tentes sont enlevées sur les deux sites et nous n'arrivons plus à les remplacer. Nombreux sont ceux qui dorment sans rien sur eux, dans la pluie ou au moins l'humidité...

Mais nous hésitons à vous suggérer d'en acheter : l'espérance de vie d'une tente est au maximum de trois jours...

Par contre, des bâches, des morceaux de 3 m sur 3 (ou 2.50 m sur 3), coûtent beaucoup moins cher et permettent à un honnête homme de passer une nuit au sec.

Sinon, besoins les plus pressants sur les deux sites :

DES COUVERTURES (DUVETS, SACS DE COUCHAGE).

des produits d'hygiène (shampooing, gel douche, déodorant, crème solaire...) en particulier des rasoirs, des serviettes de toilette,

des vêtements homme du XS au L : caleçons, caleçons longs et sous-pulls thermolactyl, chaussettes, pantalons de jogging, jeans, shorts, t-shirts,

DES CHAUSSURES pour hommes : baskets ou chaussures de randonnées légères (pointures 40 à 46),

des claquettes, casquettes.

des sacs à dos,

des lampes et piles,

des packs d'eau,

des sacs (petits sacs à dos, sacs poubelle, sacs congélation, cabas et sacs en plastique)

Des denrées alimentaires pour Calais :

du lait,

du thé et du sucre,

des boîtes de sardines et des boîtes de thon,

de la crème de gruyère,

des fruits secs,

des power banks.

Pour déposer vos dons, RDV 13 rue des Fontinettes, et appelez le 06 83 16 31 61.

Et pour Grande-Synthe :

des sacs de légumes secs (sauf lentilles, nous n'en manquons pas pour le moment),
des épices,
des conserves (haricots blancs et rouges, tomate sous toutes ses formes : concentré, tomates pelées, soupe...),

Déposez vos dons salle Guérin, rue Alphonse Daudet, derrière l'église St Jacques les lundis, mardis, jeudis et samedis de 9 h à 12 h.

APPEL A COTISATION

Vous pouvez encore prendre votre adhésion pour 2021.
Le bulletin d'adhésion est joint à cet envoi.

Si vous n'êtes pas encore adhérent, n'hésitez pas à nous rejoindre.
Que vous soyez bénévole actif ou non, devenir adhérent octroie à l'association la force de l'union ! Nous sommes déjà plus de 250 adhérents pour 2021, aidez-nous à dépasser ce seuil.

CONTACTEZ-NOUS

<http://www.associationsalam.org>
salamnordpasdecalais@gmail.com
Page Facebook : [SALAM Nord/Pas-de-Calais](#)

Association SALAM
BP 47
62100 CALAIS

Association SALAM,
Salle Guérin, Quartier St Jacques,
1, rue Alphonse Daudet,
59760 Grande Synthe



Bulletin d'adhésion 2021



Principaux objectifs de SALAM :

- Apporter une aide humanitaire aux migrants (soins, hygiène, nourriture, vêtements...)
- Accompagner les migrants dans leur demande d'asile
- Informer et sensibiliser l'opinion publique sur la situation des migrants du littoral Côte d'Opale
- Combattre toutes les formes de racisme et de discrimination
- Agir dans les pays en difficulté
- Soutenir juridiquement les membres de l'association

Merci de remplir le bulletin ci-dessous et de le renvoyer à l'adresse suivante :

Association SALAM-Nord/Pas-de-Calais

BP 47

62100 CALAIS

Monsieur/Madame : _____ Prénom _____

—
Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Téléphone _____ E mail _____

J'adhère à l'association en versant la somme de 10 €.

(5 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi , adhésion valable jusqu'au 31/12/2021)

Date et signature :

Je fais un don* à l'association Salam en versant la somme de : _____

**Par chèque à l'ordre de l'association Salam. Un reçu fiscal vous sera adressé*

Je souhaite recevoir davantage d'informations sur l'association Salam.